



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 06/03/2023**

<p><b>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</b></p> <p><b>Nombre de membres en exercice : 15</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers Présents : 12</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers représentés : 2</b></p> <p><b>Début de séance : 20h30</b></p> <p><b>Fin de séance : 22h57</b></p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi 6 mars, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le lundi 27 février 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p><b>Présents :</b></p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Samuel Périody, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Florence Collino.</p> <p><b>Excusés :</b> Hervé Lacroix, Thierry Rolland.</p> <p><b>Absent :</b> Estelle Remacle.</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Thierry Rolland à Florence Collino, Hervé Lacroix à Sandrine Boillot.</p> <p><b>Secrétaire :</b> Alicia Berthier-Derose.</p>
--	---

**DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS / APACH' ÉVASION**

CONVOCATION  
LE 27 02 2023

M. le Maire quitte la salle, lors du débat et du vote de la subvention pour Apach'évasion, il cède la présidence à Lucie Jurcevic, adjointe en charge des finances et ne participe pas au vote.

AFFICHAGE LE

12 9 MAR 2023

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés soit 13 voix :**

- approuve le versement d'une subvention de 6000 € en 2023, couvrant les exercices 2022 et 2023

- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

